


MASTER 2

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS

Droit des Transports et de l'Aéronautique



La capacité d'accueil pour la mention Droit des affaires tous parcours confondus est fixée à **245 places** (Présentiel et FOAD).

Diplôme national

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :
Stéphane MOUTON, *Professeur des universités*
Camille-Marie BÉNARD, *Maître de conférences en droit privé*

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

Cette formation dispense une formation de haut niveau dans le droit des transports, toutes modalités : terrestre, maritime, ferroviaire, aérien... Cette formation répond aux besoins de compétences juridiques suscités par l'évolution permanente de l'activité de transport (législation, jurisprudence, libéralisation, internationalisation, concentration, mouvements sociaux).

Elle apporte de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers au sein des entreprises suivantes :

- Entreprises et organisations professionnelles de transport et de logistique
- Entreprises usagers du transport et organisations professionnelles d'usagers
- Entreprises gestionnaires d'infrastructures de transports
- Entreprises d'assurances
- Administrations et organismes internationaux
- Avocats, conseils

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international du droit des transports et de l'aéronautique ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises du secteur des transports ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits du secteur des transports (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

MÉTIER VISÉS :

- Juriste d'entreprise (au sein de services juridiques et contentieux des grandes et moyennes entreprises)
- Juriste conseil au sein de cabinets d'avocats,
- Juriste spécialisé (en cabinet d'avocats ou en entreprise après obtention d'un master 2 au parcours adéquat)
- Profession d'avocat (après obtention de l'examen correspondant),
- Magistrat (après réussite au concours).

Les diplômés peuvent intégrer les services juridiques d'entreprises publiques ou privées de transports, de logistique, d'assurance ou les services d'administrations et d'institutions en droit des transports, nationales ou internationales, à des emplois de juristes conseil ou responsables du contentieux.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 Droit des Transports et de l'Aéronautique** est sélectif :

Ont vocation à être admis en **M2 Droit des Transports et de l'Aéronautique**, les étudiants titulaires d'un **M1 Droit mention Droit des Affaires**, **M1 Droit international et européen**, **M1 Droit public général**, **M1 Droit public des affaires** ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine. Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que **d'une lettre de motivation**. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

Candidatures : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* (les dates seront précisées ultérieurement) : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Les enseignements ont lieu de septembre à mars. Les cours sont assurés par des personnes issues des milieux professionnels et universitaires, sous forme d'interventions groupées (mercredi, jeudi, vendredi).

Les étudiants en formation continue peuvent suivre le Master en deux ans.

SEMESTRE 3 - 225h CM	SEMESTRE 4
UE 1 : cours fondamentaux - 105h CM <ul style="list-style-type: none">- Cadre institutionnel et juridique des transports- Les infrastructures des transports- Contrats de transport et logistique- Anglais juridique UE 2 : Droit des transports de personnes et de marchandises – 40h Droit de la gouvernance publique des transports – 40h Droit de l'aéronautique – 40h	UE 3 : au choix : * Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage avec soutenance Le stage, d'une durée minimale de 3 mois, a lieu d'avril à juin et s'effectue auprès d'une entreprise, d'un organisme, d'un cabinet d'avocat du secteur des transports ... Il a pour objet d'enrichir l'expérience professionnelle de l'étudiant et de lui offrir des opportunités de recrutement. Il doit être utile à l'entreprise, qui bénéficie des services d'un juriste bien formé au Droit et au milieu du transport. * Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance Les étudiants de formation continue ne suivent pas de stage mais réalisent un mémoire sous la direction des directeurs du Master.

PARTENARIATS PROFESSIONNELS

Le Master de droit des Transports et de l'aéronautique vise à établir des relations durables avec les entreprises.

→ Intervenants professionnels.

Les enseignements sont assurés par des personnes issues de nombreuses entreprises (FRAM, AIR France, Régional Compagnie aérienne, SNCF, EUROTUNNEL, NOVATRANS, AGF, TISSEO, VINCI, BUREAU VERITAS...), Organismes professionnels (UTP, UIC, Union des aéroports français), administrations (ENAC, DRE).

→ Séminaires portant sur des sujets définis par les professionnels.

Les étudiants du Master travaillent sur des sujets définis par les entreprises et présentent leurs travaux sous forme de séminaires, en présence des professionnels intéressés. Au cours des années précédentes, les sujets suivants ont notamment été proposés : Certification des entreprises de transports, Externalisation des prestations logistiques, Transport de passagers indisciplinés, Surbooking... Par le passé, des travaux ont été effectués pour le compte de la SNCF (Responsabilité du transporteur ferroviaire de voyageurs) et de la Fédération nationale des transporteurs routiers (Infrastructures de transport et collectivité territoriales).

→ Organisation de colloques et de tables rondes.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 82

FORMATION CONTINUE /ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Courriel : Sylvie.Cardoso@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 88 94

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35